*fertilité des terres*. Où M. le Solitaire de Paris a-t-il donc trouvé ce Livre, dont je n'ai jamais entendu parler : je me donne cependant tous les soins, pour qu'auſſi-tôt qu'il paroît un Livre nouveau touchant l'Agriculture, de me le procurer (*a*). Il blâme l'Ouvrage, parce que l'Auteur donne le conſeil d'enſemencer les jacheres ; pour moi je dis que l'Auteur a raiſon, & il eſt aiſé de le prouver.

Depuis la paix derniere j'exploite la terre où je réſide ; j'ai toujours fait enſemencer les jacheres ; ſçavoir, en veſce, en petits pois, en chanvre, en haricots, en pommes de terre, en lentilles, en citrouilles. Ces mêmes terres ne m'ont pas moins rapporté de fort bon bled, & même en quantité. M. le Solitaire de Paris dit, par ſon obſervation ſur les jacheres, qu'on n'a pas le temps de donner les façons aux terres pour y mettre du bled lorſqu'on les enſemence ; elles en ont plus que ſi l'on n'y eût rien ſemé ; car auſſi-tôt que les Mars ſont enlevés, j'y fais mettre la charrue, enſuite je fais herſer le champ en long & en travers, afin d'étendre la terre, pour qu'elle couvre les graines des mauvaiſes herbes, & les obliger, par ce moyen, à lever. Auſſi-tôt qu'elles paroiſſent, je fais labourer de nouveau d'un autre ſens, & je fais encore herſer commme ci-devant, pour couvrir les graines des mauvaiſes herbes, qui ne l'avoient pas été par le premier herſage, & pour faire périr celles que la terre auroit produites. Quand elles ſont levées, je fais encore labourer, toujours de ſens oppoſé, pendant l'hyver, ſi le temps le permet ; & lorſque le mois de Mars eſt venu, je fais enſemencer mes jacheres, en donnant encore un labour & une façon de herſe. C'eſt donc cinq labours, ſans compter les herſages, qui valent preſqu'autant : c'eſt aſſurément plus de labours que ſi ces terres n'étoient point enſemencées. Outre ces façons, je les fume le plus que je peux ; je me ſuis bien trouvé de ces pratiques & des productions qu'elles m'ont occaſionnées, & qui m'ont fait un gros bénéfice. 1°. J'ai eu de la paille de veſce pour nourrir mes chevaux tout l'hyver, & plus ; ils ſe portent mieux en mangeant de cette paille que s'ils euſſent mangé du foin. 2°. La graine m'a ſervi pour nourrir mes pigeons ; j'en ai même encore vendu. 3°. Les pois, les haricots, les pommes de terre, les lentilles m'ont ſervi à nourrir mes domeſtiques. 4°. Les citrouilles ont été pour mes vaches & mes cochons, & le chanvre m'entretient de linge. Que M. le Solitaire de Paris faſſe attention au revenu que nous donnent les jacheres !

Il pourra m'objecter qu'il n'y a pas long-temps que je fais valoir, & qu'en continuant d'enſemencer mes jacheres, je ruinerai mes terres. Je lui répondrai que tant que je continuerai à les culiver, comme je fais, je ne les ruinerai point : d'ailleurs je n'aurois pas été aſſez imprudent de courir ces riſques ; ſi je n'avois pas vu pendant long-temps pluſieurs perſonnes agir ainſi, & qui ont très bien réuſſi, je ne le ferois pas.

M. le Solitaire de Paris dit encore que cela ſe pourroit faire ſi les fonds étoient bons, mais qu'en continuant on les altéreroit : cependant mes terres ne ſont pas des meilleures, & c'eſt directement la raiſon qui m'a déterminé à enſemencer mes jacheres, pour les améliorer. Voici comme je m'y prends. Je fais faucher mes veſces, mes feves, mes pois, & généralement tout à 4 pouces de terre ; ce qui en reſte eſt un excellent engrais qui pour lors eſt parſemé par-tout, & auſſi-tôt que cela eſt fait, on laboure mes jacheres, que je fais bien fumer ; & dans le temps de la ſemaille, je fais encore labourer. Ces deux dernieres façons jointes aux cinq qu'on a données ci-devant, en font ſept. Je ne penſe pas qu'aucun Cultivateur en donne plus à ſes terres avant que d'y mettre le bled. Ces façons ne ſont pas données coup ſur coup, puiſque depuis mes premiers labours juſqu'au mois d'Octobre, qu'on ſeme les bleds, il ſe trouve huit mois ; ce temps eſt ſuffiſant pour préparer la terre à recevoir la ſemence de bled. Un autre avantage qu'il y a d'enſemencer les jacheres des grains dont je viens de parler, c'eſt qu'ils empêchent les mauvaiſes herbes de pouſſer, ce que ne feroient pas les la-

(a) *Nous nous ſommes informés de cet Ouvrage, & nous avons appris qu'il ſe vend chez Deſventes de la Doué, rue S. Jacques. C'eſt une Brochure in-12 de 68 pages. On nous a dit que les principes de l'Auteur étoient ſuſceptibles de critique.*

bours les mieux faits, parce que rien ne les empêcheroit de paroître; au contraire les grains dont je les enſemence les étouffent; enfin elles ſe trouvent toujours fumées, 3e avantage.

*La ſuite à l'Ordinaire prochain.*

## COMMERCE.

### DE LONDRES,

*Le 6 Avril.*

LES Nouvelles de Paris ont fait baiſſer les Actions de la Compagnie Angloiſe des Indes, à cauſe des remiſes d'argent faite dans l'Inde par des Anglois à la Compagnie Françoiſe, qui leur faiſoit paſſer cet argent en Europe.

*Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 6 Avril. ..... Le 31 Mars.*

L'ONCE.

| | | ℔ ß d. | | ℔ ß d. |
|---|---|---|---|---|
| Or monnoyé | . | 4 0 0 | .. | 3 19 11 |
| *dito* en barres (*a*) | . | 4 0 0 | .. | 3 19 11 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares | | 5 5 1/2 | .. | 5 5 |
| d°. petites . . | | 5 5 1/2 | .. | 5 5 |
| Grandes pillares du Mexique . | | 5 5 1/2 | .. | 5 5 |
| dito petites du Mexique . . | | 5 5 1/2 | .. | 5 5 |
| Argent en barres (*b*) | | 5 6 3/4 | .. | 5 6 1/2 |

Quand le prix de la place eſt plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où ſe frappe la monnoie, c'eſt une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'eſt point favorable à l'Angleterre. C'eſt qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en ſort. *Cantillon, eſſai ſur le commerce.*

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

## DE FLESSINGUE.

Comme la Société érigée en cette Ville pour l'*avancement des Arts & des Sciences*, a la ſatisfaction de voir que ſous la protection du Prince Stadhouder, héréditaire des Provinces Unies, & par le zele des Membres qui la compoſent, elle a déja pouſſé ſes efforts au point qu'on verra bientôt paroître une partie des Mémoires qui lui ont été préſentés, & qu'on fait actuellement toute la diligence poſſible, tant pour la gravure des planches que pour l'impreſſion de l'Ouvrage, les Membres de cette Société ont jugé à propos d'en informer d'avance le Public. En attendant la publication du premier volume, dans lequel ils donneront des éclairciſſemens ſur l'établiſſement, la conſiſtence & le but de cette Société, ils croient devoir avertir dès à préſent qu'ils ont deſſein de propoſer tous les ans quelques queſtions & d'adjuger un prix conſiſtant en une Médaille d'or, avec le nom de l'Auteur & l'année qu'il aura remporté le prix. Comme l'objet de la Société eſt d'étendre de tout ſon pouvoir *les Arts & les Sciences* pour l'avantage du Public en général, & de cette Ville en particulier, elle ſe flatte qu'on s'empreſſera à la ſeconder dans de ſi louables vues.

Elle propoſe actuellement pour ſujet du prix de l'année 1770 la queſtion ſuivante. *Quels ont été les Habitans de la Zéelande juſqu'au quinzième ſiecle; quels ont été leurs mœurs, leur culte, les commencemens & les progrès des Belles-Lettres, parmi eux, des Arts & des Sciences?* Les Mémoires doivent être remis franc de port avant le mois de Mai, à M. Juſte Tjeenk, Secretaire de cette Société. On demande qu'ils ſoient écrits en caracteres bien liſibles, en Flamand, en François ou en latin. Les Mémoires ne ſeront point ſignés; on y mettra ſeulement une deviſe & un billet cacheté, dans lequel ſera le nom & la demeure de l'Auteur. Celui qui aura remporté le prix ne pourra faire imprimer ſon Ouvrage ni en entier, ni par extrait, ſans une permiſſion expreſſe de la Société.

Elle propoſe pour le ſujet du prix de 1771 d'examiner: *Quelles ſont les cauſes des fréquens éboulemens des digues, ſur-tout dans la Province de Zéeland, & quel eſt le meilleur*

*moyen de prévenir de pareils ébranlemens ; ou s'il en arrive, de les réparer de la maniere la plus prompte & la moins dispendieuse ?* Les pieces qu'on enverra pour concourir, doivent être remises, comme ci dessus, avant le mois de Mai 1771.

Enfin cette même Société avertit qu'elle se fera un plaisir de recevoir tous les Mémoires qui lui seront envoyés, pourvu qu'ils contiennent quelque nouvelle invention, ou des moyens de perfectionner les anciennes; ainsi que des observations sur divers branches d'Arts ou de Sciences, ou toutes productions quelconques capables de contribuer à leur avancement. Et afin d'encourager ceux qui voudront travailler sur ces différentes matieres, elle distribuera encore deux Médailles d'argent pour deux de ces Mémoires qui lui auront paru les meilleurs.

## COURS DES CHANGES

A

| PARIS. *12 Avril 1769.* | | MARSEILLE. *le 5 Avril.* | | LONDRES. *le Avril.* | | MADRID. *le 3 Avril.* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | *Escalins* | | | |
| Amsterdam, | 54 ¼ | Londres, | 31 ¼ | Amst. à 2 us. | 34 7 | Paris, | 15 6 7 |
| Lond. | 32 ⅛ | Amst. | 54 ¼ | Dito à vue | 34 3 | Amst. | 40 ¼ |
| Hambourg, | 181 | Cadix, | 15 4 | Hamb. à 2 us. | ½ 33 7 | Lond. | 96 |
| Madrid, | 14 18 6 | Madrid, | 15 6 | *Den. st* | | | |
| Cadix, | 14 17 | Livourne, | 98 | Paris à un j. d. d. | 31 ¾ | | |
| Livourne, | 96 | Naples | 1 86 | Dº à 2 us. | 31 ½ 9 16e | CADIX. *le 28 Mars.* | |
| Lyon, | 5 8e p. | Gênes, | 96 | Bordeaux. | 31 ¼ | Paris, | 76 ½ |
| | | Paris, | 1 ⅛ p. ⅝ b. | Cadix. | 39 3 8e | Amsterd. | 95 ½ |
| | | Lyon. p. Pâque | ¼ p. ⅝ b | Lisb. | 66 5 8e | Londres, | 40 ½ 5 8 |
| | | Montpellier, au p | 60 j | Livourne, | 50 5 8e | Madrid. | au pair |
| | | Piastres, | 49 10 | Venise, | | | |
| | | | | Act. des Indes. | | | |

## AVIS.

Le Portrait de M. J. J. Rousseau, gravé en grand par M. Nochez, vient de paroître. Le Bureau Royal de la Correspondance Générale, qui a eu soin de s'en procurer les plus belles épreuves, a cru devoir en donner avis. Ce Portrait a été gravé d'après celui de Londres, que l'on reconnoit pour le plus ressemblant de tous, & qui est chez M. David Hume. C'est le même dont il est question dans les Lettres de M. Rousseau, concernant sa contestation avec le célebre Ecrivain Anglois. On s'est attaché principalement à lui donner beaucoup de caractere, & l'on a cru devoir le graver avec fierté, & même avec un peu de dureté, parce qu'un travail froid & timide, auroit mal rendu les traits d'un Ecrivain aussi mâle, & d'un Philosophe aussi hardi. La planche a 15 pouces 4 lignes de hauteur, sur 11 pouces 3 lignes de largeur; elle est du prix de 2 livres. Il faut s'adresser au Bureau Royal de Correspondance, Place des Victoires. On en a tiré quelques épreuves à l'eau-forte pour les Amateurs.

On peut s'adresser au même Bureau pour se procurer le Cadran de Transposition, nouvellement inventé par Mlle La Bas. Cette Machine simple & ingénieuse a été annoncée avec éloge dans les Journaux. Elle sert, 1°. à indiquer la clef naturelle sur laquelle on doit solfier, en transposant, les airs notés sur des clefs chargées de dieses & de bémols; 2°. à rapporter sur le champ à la clef Italienne, ou à telle clef qu'on voudra, les airs notés sur d'autres clefs. Ainsi ce Cadran peut convenir également à ceux qui cultivent la

Muſique inſtrumentale & la Muſique vocale, & il eſt très-commode, ſur-tout pour les inſtrumens. Son prix eſt de 24 ſols monté en argent, & monté en or, de 3 liv.

### AUTRE.

La veuve Delaiſtre tient Magaſin de toutes ſortes de Vaiſſelles & Uſtenſiles de Batterie de Cuiſine, Fontaines ſablées, Alembics, Tuyaux de Poëles, & autres ouvrages en Fer battu étamé en dehors & en dedans, & elle les rétame. Ils ne ſont point ſuſceptibles de verd de gris. Le tout à juſte prix.

Elle tient auſſi Magaſin de Graiſſe d'Aſphalte, propre pour graiſſer les roues des carroſſes, les trains & toutes ſortes de voitures. Elle eſt ſupérieure au vieux Oing, plus utile, de plus de durée & à moitié meilleur marché.

Elle demeure rue du Bout-du-Monde, la troiſième porte cochere à droite, en entrant par la rue Montorgueil.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 15 Avril 1769.*

| | H | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 714 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 706 | | | |
| Du Perou à . . . | 700 | | | |
| Les guinées à . . . | 712 | | | |
| Ducats à . . . . | 98 | | | |
| Or fin à 23 k. 31 32 à . . . . . | 99 | 10 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | marc. |
| L'argent à 11 d. 20 g. à . . . . | 53 | 17 | 6 | |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piaſtres, . . . . | 48 | 15 | | |

DE NANTES, *le 7 Avril 1769.*

*Navires en armement.*

Les Navires François la *Marie Seraphique* de 200 tonneaux, Capitaine *Gaugy*, Armateur M. *Gruel*; le *Neptune* de 300 tonneaux, Capit. *Gautier*, Armateur M. *Romanet*; le *Fidele* de 250 tonneaux, Capitaine *Guichet*, Armateurs MM. V^e *Lemaſne fils & Praud*; l'*Aimable Magdeleine* de 70 tonneaux, Cap. *François Guyet*, Interprete le ſieur *Odiette de la Bauche*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour Guinée, le ſecond pour le Cap, le troiſième pour le Port au-Prince, & le quatrième pour Dunkerque.

Les deux Navires Etrangers, en charge dans ce même Port, ſont la *Proſpérité* de 140 tonneaux, Capit. *Lieuwe Sjoerds* pour Hambourg; la *Dame Alleta* de 160 tonneaux, Capit. *Rein Goſſes*, pour Bremen, le ſieur *Van Neunen* Interprete pour tous les deux.

## FINANCES.

*Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.*

| PAYEURS. MM. | Parties. | Lettres. | Proc. p^r. Avril 1769. |
|---|---|---|---|
| Drouet, | 35^e. | L. | 20 |
| De S^t. Janvier, | 55^e. | J. | 20 |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

| *Avril 1769.* | *Jeudi 13.* | *Vendredi 14.* | *Samedi 15.* |
|---|---|---|---|
| Ac. des Indes. | 1065 | 1067 ½ | 1067 ½ |
| Emp. de la Com. | | | 390. |
| Prom. à 5 p %. | | 25 ½ 26 | |
| Prom. à 4 p %. | 48 ½ 49 | 48 ½ 49 | 48 ½ |
| Ac. des Fermes. | 800 | 800. | 802 ½ |
| Amortiſſement. | | | |
| 2ſ. p. l. du Dix^e. | 10 | 10 | 10 |
| 3e. Loterie. | 2 | 2. | 2 |
| Annuités. | 298 | 298 | |
| Coup. d'An. | 59 | 59 | |
| Emp. de 50 mil. | 49 | 49 | 49 |
| Emp. de 30 mil. | 49 | 49 | 49 |
| Col. 1759. | | | |
| Canada. | 52. | 52. | 52. |
| 4e. L. Epoques | 18 ½ 12e 23 ½ | 18 ½ 18 12e 23 ½ | 17 12e 22. |
| Nouette. | 48 ½ | 48 ½ (23 | 48 ½ 48 |
| Ac. de la caiſſe | | 990 | |
| CONTRATS. | | | |
| Sur la Ville. | | | |
| tirage de la C. | 2e 400 5e 330 | 2e 400 3e 360 | 2e 408 3e 360 |
| | | | 303 |
| Bill. de la Com. | | | |

# SUPPLÉMENT
## *A LA GAZETTE* N°. 31.

### DE NANTES.

#### ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 7 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François & 3 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Catherine*, Capitaine *François Macé*, venant du Croiſic avec cire jaune, vieil étain & peaux de geniſſes corroyées; la *Sainte Yves*, Capitaine *Nicolas Guenezau* venant de Marennes avec 10 tonneaux de vin; la *Sainte Marie*, Capitaine *Louis Maury*, venant de la Roche-Bernard; la *Sainte Anne*, Capitaine *Pierre Quinio*, venant de Vannes chargés de 60 tonneaux de ſeigle & cire jaune; des Etrangers, la *Proſpérité*, Capitaine *Adrien Sleendick*, venant de Zericzée avec planches de ſapin & rogue; la *Bonne Fortune*, Capitaine *Oege Jans Kuyper*, venant d'Amſterdam ſur leſt; l'*Etoile du Matin*, Capitaine *Dirk Orgens*, venant de Roterdam avec huile de rabette & de lin, carton, muſcades, pipes, mercerie, couteaux, cercles de fer, cauris, garence, fil de fer, fromage, papier, poeles de fer & bois de teinture.

#### DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 1 Navire François & 2 Etrangers; ſçavoir, le *Charlot* de 250 tonneaux, Capitaine *Benoiſt*, allant à Léogane; l'*Eſpérance* de 200 tonneaux, Capitaine *Pieter Beaumant*, allant à Elſeneur avec café, eau-de-vie & mouchoirs de Chollet; l'*Amelia* de 100 tonneaux, Capitaine *Martinus Delange*, allant à Roterdam avec ſucre brut & terré, café & bois de Sainte Marthe.

### DE MARSEILLE.

#### ARRIVE'E *de Navires.*

Du 27 Mars au 4 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 22 Bâtimens François & 5 Etrangers; des premiers, le Navire la *Gentille*, Capitaine *Jean-Jacques Ollive* de Marſeille, venoit de la Martinique avec ſucre, café & cacao; les autres venoient de Lisbonne, de Cadix, d'Acre, de Salonique, de Chypre, de Famagouſte, de Malthe, de Mahon, de Caſtellamare, d'Enos, de Diano, de Rome, de Civita-Vechia, de Livourne, de Veniſe, de Genes, de Cette, de Port-Maurice, d'Agde, d'Arles, de Cannes & de Menton, chargés de diverſes marchandiſes; mais parmi ces Navires la Tartane le *Saint Antoine* de Saint Chamas; le *Saint Crucifix & Sainte Ferme* de Naples, venant de Civita Vecchia; la *Sainte Roze*; la *Néréide*; la *Vierge de la Garde*, tous trois François venant de Livourne; les *Deux Freres* Anglois, venant de Veniſe; la *Vierge du Rozaire* de Naples, venant de Rome; le *S. Joſeph* François ainſi que les deux ſuivant, venant de Port-Maurice; la *Marie* venant de Chypre & de Famagouſte; & la *Genevieve*, venant d'Acre, apportoient tous dix 5850 charges de bled, 400 ſacs de farines & quelques autres marchandiſes en petite quantité.

#### DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 27 Bâtimens François & 3 Etrangers, allant à la Ciotat, à Toulon, à Arles, à Cette, à Saint Tropès, à Luan, à Genes, en Corſe, à Livourne, à Honfleurs, à Rouen, au Havre & à Dunkerque, chargés de diverſes ſortes de marchandiſes.

### DE BORDEAUX.

#### EXPORTATION.

*Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différentes Villes Françoiſes & Etrangeres, tant par terre que par mer, pendant le mois de Mars* 1769 : ſçavoir;

#### PAR TERRE.

Pour l'*Italie*, 21 bariques de ſucre blanc, 1915 liv. d'indigo; pour la *Suiſſe*, 14493 liv. d'indigo, 6727 liv. de café, 1462 liv. de cacao; pour *Basle en Suiſſe*, 7969 liv. de café; pour *Marſeille*, 218 bariques 9 quarts de ſucre blanc, 940 l. d'indigo, 915 liv. de rocou; pour *Strasbourg*, 10971 liv. d'indigo, 1021 liv. de café.

#### PAR MER.

Pour *Hambourg*, 104 bariques 36 quarts de ſu-

cre brut, 761 bariques 23 quarts de ſucre blanc, 20588 liv. d'indigo, 676258 liv. de café, 1255 liv. de cacao, 908 liv. de rocou; pour *Amſterdam*, 60 bariques 2 quarts de ſucre brut, 565 bariques 14 quarts de ſucre blanc, 420 liv. d'indigo, 78252 livres de café; pour *Roterdam*, 134 bariques de ſucre brut, 7 bariques de ſucre blanc, 1076 liv. d'indigo, 28420 livres de café; pour *Copenhague*, 5729 liv. d'indigo, 14476 livres de café; pour *Konigsberg*, 5 bariques de ſucre brut, 2 bariques 1 quart de ſucre blanc, 26149 livres de café, 230 liv. de cacao; pour *Saint Sebaſtien*, 13 bariques 3 quarts de ſucre brut, 1319 liv. d'indigo, 3215 liv. de cacao; pour *Stockholm*, 223 bariques 2 quarts de ſucre brut, 150 bariques de ſucre blanc, 495 liv. d'indigo, 4540 liv. de café, 125 liv. de cacao, 1537 liv. de rocou; pour *Abo*, 4797 liv. d'indigo, 175 livres de rocou; pour *Dantzick*, 15 bariques de ſucre brut, 8 bariques de ſucre blanc, 802 liv. d'indigo, 152481 liv. de café, 155 liv. de cacao; pour *Stetin*, 296 bariques 3 quarts de ſucre brut, 24 bariques de ſucre blanc, 19986 liv. d'indigo, 45193 liv. de café; pour *Bilbao*, 32 bariques de ſucre blanc, 2424 liv. d'indigo; pour *Brême*, 32 bariques de ſucre brut, 7 bariques 1 quart de ſucre blanc, 210 livres d'indigo 229539 livres de café, 5764 liv. de cacao; pour l'*Eſpagne*, 30 bariques 4 quarts de ſucre blanc, 4715 livres de cafe, 1752 liv. de cacao; pour *Lubeck*, 1 barique de ſucre blanc, 32711 liv. de café; pour *Bayonne*, 76 bariques de ſucre brut; pour *Middelbourg*, 3647 liv. de café; pour *Anclam*, 543 liv. de café; pour *Colberg*, 453 liv. dito; pour *Petersbourg*, 2 bariques de ſucre brut, 6 bariques de ſucre blanc, 5051 liv. de café; pour *Groningue*, 12721 livres de café, 220 liv. de rocou; pour *Suinemunde*, 2344 livres de café; pour *Elzeneur*, 3919 livres dito; pour *Flinsbourg*, 2402 livres dito.

## ARRIVÉE *de Navires.*

Du 25 Mars au 6 Avril 1769. il eſt entré dans le Port de Bordeaux, 20 Bâtimens François & 18 Etrangers; des premiers, le Navire le *Solide* de 400 tonneaux, Capitaine *Bertrand*, venoit de SaintDomingue avec marchandiſes du cru des Colonies; des 19 autres François formant enſemble l'encombrement de 985 tonneaux, 6 venoient de Redon, 4 de Nantes, 1 de Quimper, 1 de Morlaix, 1 de Saint Malo, 1 de la Rochelle, 1 de Dunkerque, 1 de Quiberon, 1 de Dieppe, 1 de Boulogne & 1 de Rouen, chargés de diverſes marchandiſes; des 18 Etrangers faiſant 2156 tonneaux, 8 venoient de Newcaſtle chargés de charbon de terre, 3 d'Amſterdam, 1 de Roterdam, 1 de Hambourg, 1 de Chriſtianſand avec épiceries, merceries, fromages, &c. 1 d'Irlande, 1 de Dorth, 1 de Watterford & 1 de Dublin, chargés de beurre, bœuf ſalé, huile de lin & ceruſe.

### *Suite des Navires en coutume pour les Iſles.*

Numeros 104, l'*Achille*, Armat. M. *Ovalle*, Courtier le ſieur *Jude*; 105 le *Prothée*, Armat. M. *Dutaſta*, Courtier le ſieur *Chevret*; 106, la *Fontaine de Jouvence*, Armateur M. *Bizet*, Courtier le ſieur *Jude*; 107, l'*Economie*, Armateur M. *Faures*; 188, l'*Heureuſe Famille*, Armateurs MM. *Leris* freres; 109, le *Petit Don de Dieu*, Armateur M. *Picaud*, Courtier pour ces trois Navires le ſieur *Chevret*; 110, le *Don de Dieu*, Armateur M. *Rocaute de Buſſac*, Courtier le ſieur *Jude*; 111, le *Comte de Clermont*, Armateurs MM. *Raymond* & *Sageran*, Cour. le ſieur *Delmeſtre*; 112, la *Rencontre*, Arm. M. *Toebart*, Court. le ſieur *Chevret*; 113, le *Duc de Duras*, Arm. M. *Bonniot*, Court. le ſieur *Delmeſtre*; 114, la *Gloire* Arm. M. *Baillac*, Court. le ſieur *Chevret*; 115, la *Galathée*, Arm. M. *Lafon* l'ainé, Court. le ſieur *Jude*; 116, le *S. André*, Arm. M. *Andre Baubens*, Courtier le ſieur Chevret.

*A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1769.*

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel, 1769.

# GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 25 Avril.


## AGRICULTURE.

### D'AMSTERDAM.

LES succès qu'a déja eus & que continue d'avoir la Société, formée en cette Ville *en faveur des perſonnes noyées*, ont déterminé dans ce Pays les Souverains & les Magiſtrats à prendre des réſolutions propres à ſeconder des vues auſſi ſalutaires & à détruire les préjugés ſi nuiſibles, dont on étoit imbu ci-devant à cet égard. Il y a déjà là-deſſus des Ordonnances de quelques Provinces & des Villes de *Deventer*, de *Harlem*, de *Schiedam*, de *Dort*, de *Leyde*, de *Rotterdam*, d'*Amſterdam*, de *la Haye*, d'*Alkmar*, de *Bois-le-Duc* & de *Horn*, leſquelles Villes ſont nommées ici ſelon la date de leurs publications. Par ces Ordonnances, non-ſeulement on permet, & l'on recommande en général de tirer de l'eau les perſonnes noyées; d'employer auſſi-tôt, lors même qu'elles ne donnent aucun ſigne de vie, tous les moyens convenables de les faire revenir, s'il eſt poſſible, & de les tranſporter pour cet effet dans des maiſons voiſines; elles renferment encore divers Réglemens particuliers, très-utiles & remarquables ſur ce ſujet. Un ſi bel exemple a même engagé le *Conſeil de Santé* à *Veniſe* à rendre un pareil Decret, ſur un Mémoire qui lui a été préſenté par M. le Docteur *Vincentin*. Le détail intéreſſant de tous ces faits ſe trouve dans la *ſeconde partie de l'Hiſtoire & des Mémoires de ladite Société*.

*Nota*. Nous donnerons dans le Journal de Mai la premiere partie de cette Hiſtoire, & nous ne doutons pas qu'un établiſſement auſſi néceſſaire, ne s'étende dans peu de tous côtés.

### MOTIFS

*De la décadence de pluſieurs Bourgs & Villages du Royaume, moyens d'y remédier.*
*Par M. Miger.*

L'uſage trop commun introduit de donner les maiſons & bâtimens des campagnes à rentes, eſt le premier mobile de leur décadence & de leur ruine.

Les arrérages de ces rentes ſouvent non rachetables, que les débiteurs laiſſent accumuler; le déguerpiſſement & la ruine de ceux qui tiennent ces biens, fréquemment occaſionnées par les vives pourſuites des Propriétaires des rentes; les minorités & autres mutations; les incendies, &c. en achevent la ruine totale, & il ne reſte aux Propriétaires que le ſeul avantage d'avoir leur action ſur les débris & emplacemens, dont ils ne peuvent encore diſpoſer qu'après des formalités & procédures diſpendieuſes, empêchent les vrais & légitimes Propriétaires, Bailleurs des fonds, de les réédifier, ainſi que les héritages qui dépendent de ces bâtimens qui reſtent incultes; ou s'ils ſont culivés par les premiers occupants, qui n'y ont aucun droit, ces derniers ne font pas les améliorations & l'augmentation dont les héritages ſeroient ſuſceptibles, & tels que s'ils étoient entre les mains des vrais Pro-



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

priétaires, dans la crainte d'en être évincés.

D'ailleurs ces ſortes de baux à rentes occaſionnent une immenſité de procédures vis-à-vis des deſcendans des Preneurs, ou ceux qui ont leurs droits, par des demandes en paſſation de titres nouveaux en garantie, dénonciation en déclaration d'hypothéque, déguerpiſſement, & autres dont les Tribunaux retentiſſent, & occaſionnent la ruine de quantité de Citoyens qui ſe trouvent ſouvent obligés de s'expatrier & de faire des renonciations aux ſucceſſions de leurs parens, aſſez communément en fraude des créanciers qui n'oſent entrer en diſcuſſion ſur la validité de ces renonciations, par la crainte de dépenſe infructueuſe en procédure.

On a déja prévu l'abus des priſes à rente, en accordant aux Habitans des Villes ſer, mées la facilité de faire le rachat à toujours, des rentes hypothéquées ſur leurs maiſons : ce qui n'a pas peu contribué à la décoration & augmentation des Villes.

Les Bourgs & Villages ne mériteroient-ils pas les mêmes avantages, & ne ſeroit-il pas également intéreſſant de voir les bâtimens des Bourgs & Villages ſe ſoutenir en bon état ?

Le vrai moyen d'y parvenir ſeroit donc d'anéantir pour l'avenir l'uſage des priſes à rentes des maiſons & bâtimens de campagne, & héritages en dépendants; d'admettre les débiteurs de pareilles rentes à en faire le rachat, nonobſtant le laps de temps écoulé depuis leur création; autoriſer les Propriétaires des rentes, faute de paiement des arrérages & d'entretien des bâtimens, de s'en mettre en poſſeſſion, après avoir mis les débiteurs en demeure; de ſatisfaire au commandement ou ſommation, procès-verbal préalablement dreſſé de l'état & valeur actuel des lieux.

Je remarque que les Habitans des Bourgs & Villages, les moins chargés de ces ſortes de rentes, ſe ſoutiennent; que l'on y voit très-peu de bâtimens en maſure, & ces pays mieux peuplés d'Habitans, quoiqu'en terrein médiocre, & plus d'émulation dans la partie de l'Agriculture. Nul doute que plus un pays eſt peuplé & plus on y voit de courage & d'émulation.

En donnant par les Propriétaires leurs biens à loyer, ou en diſpoſant à forfait à ceux qui ſont deſtinés par état à les faire valoir, il en réſulteroit un avantage conſidérable au bien de l'Etat, & qui ne contribueroit pas peu à procurer l'abondance en tout genre.

## LE LABOUREUR ORLÉANOIS.

Le Gouvernement perſuadé que l'Agriculture & le Commerce enrichiſſent un Etat, a voulu que tout le monde fût inſtruit Pour y parvenir, il protége votre Gazette; c'eſt-là que chacun peut dépoſer ſes idées, les y voir approuvées ou combattues : la critique épure tout. Permettez, Meſſieurs, que les miennes y ſoient inſérées. Mes réflexions ſont relatives à l'Agriculture & au Commerce; paſſez les fautes de ſtyle, & même celles de langage, en faveur de ma profeſſion.

Depuis nombre d'années je laboure; j'ai des beſtiaux, des troupeaux, des chevaux & des cochons, tous animaux néceſſaires à un Cultivateur, qui doit faire commerce de toutes ſes denrées par-delà ſa conſommation. Si j'ai un cheval à vendre, parce qu'il ne me convient pas, & qu'il faille en acheter un autre, il faut me rendre à une Foire; les plus près d'Orléans, Ville conſidérable, & où il n'y en a aucune, ſont à 15, 20 & même 30 lieues dans le Berry, le Sancerrois, le Poitou, le Limouſin ou le Perche; ou bien il faudra me confier à un Marchand de chevaux, à qui je donnerai mon cheval à vendre, avec commiſſion pour en acheter un autre. Ce Marchand me demande 20 ou 30 liv. pour ſa peine, ſur la vente de l'un, & autant ſur l'achat de l'autre; mon nouveau cheval me coûte donc 40 à 60 liv. de plus que ſi je l'avois acheté moi-même à une Foire plus prochaine. Si j'ai une vache ou un bœuf à vendre, les Foires ſont auſſi éloignées pour ces animaux que pour les chevaux; il faut que je m'y rende, ou que j'envoye à Sceaux, ou à Poiſſy : un, ou deux animaux, ne valent pas les frais qui en conſommeroient le prix avant leur arrivée. Je les garde chez moi, je fais avertir les Bouchers d'Orléans; ces gens, qui ſçavent que *marchandiſe offerte a le pied coupé*, (c'eſt leur expreſſion) ſe donnent le mot, mettent la marchandiſe au rabais; un petit nombre vient la voir, parce qu'Orléans étant le paſſage des bœufs

pour Seaux, ils en achetent au paſſage ; le Boucher du Village profite ſeul de mon embarras ; il m'offre d'un animal gras un peu plus que d'un maigre. Je vends enfin, mais calculant ma dépenſe, je trouve que j'ai été dupe d'engraiſſer, & je promets à l'avenir de vendre mes beſtiaux maigres. J'ai un troupeau de moutons ou brebis graſſes ; à quelle Foire les mener ? La plus prochaine eſt à Montargis ; elle n'arrive qu'une fois l'an : il faut donc que j'attende cette Foire ; c'eſt une graiſſe par an. Si j'euſſe pu vendre pluſieurs fois dans l'année, j'euſſe fait deux ou trois graiſſes.

Si je vends, il faut racheter ; car ſi la ferme eſt dépourvue d'animaux, je ne puis avoir d'engrais ; ſans les engrais, foibles récoltes.

Les Foires pour acheter ſont également éloignées que pour vendre. Qu'arrive-t-il de-là ? Un Laboureur prend à la place un troupeau & des vaches à rentes, ne laboure plus avec des bœufs dans un pays où les chevaux ſont hors de prix pour des gens qui ſont peu avancés & qui labourent dans un terrein maigre. Ces pauvres gens achetent de mauvais chevaux & font de mauvais labours. Il reçoit pour la place du troupeau 15 à 20 ſols par bête chaque année ; au lieu que ſi le troupeau étoit à lui, chaque bête lui produiroit au moins 3 liv. Les beſtiaux ſont mal nourris, & ſouvent le Laboureur eſt ſans troupeau, & par conſéquent ſans engrais : cependant le Boucher & le Marchand, qui ne veulent donner qu'un prix modique de la marchandiſe, exigent que les animaux ſoient bien nourris. Chaque vache à rente paye au Propriétaire ſa rente, qui eſt le veau en entier ; le Laboureur a le lait pour ſon profit, qu'il tâche d'augmenter en tirant la vache d'un côté, tandis que le veau la tire de l'autre. Le veau eſt maigre ; le Propriétaire, qui comptoit le vendre 18 à 20 liv. ne peut en avoir que 6 ou 10 liv. la vache lui a cependant coûté 60 livres : il trouve l'intérêt de ſon argent trop bas ; il ôte ſes vaches à ce mauvais nourricier, & la ferme eſt ſans fumier. Un Vigneron prend de même une vache à rente & fait pareille manœuvre ; ſouvent il la vend à l'entrée de l'hyver ou bien lorſqu'elle ne lui donne plus de lait, parce qu'elle eſt pleine. Si ces gens là n'étoient pas ſi éloignés des Foires, & qu'ils puſſent vendre & acheter commodément, tout Laboureur auroit un troupeau & des vaches à lui, & tout Vigneron poſſéderoit au moins une vache ; ils engraiſſeroient leurs animaux avant que de les vendre, on mangeroit de meilleure viande, on cultiveroit & l'on fumeroit mieux, on recueilleroit plus de grains & plus de vin ; le Fermier & le Vigneron auroient un plus gros produit, payeroient mieux leurs fermes & leurs rentes ; les Propriétaires feroient travailler davantage, donneroient des ſalaires plus répétés & plus forts ; les grains & les autres denrées ſeroient moins chers, relativement à l'aiſance du Peuple ; le commerce en iroit mieux & ſes Agens ſeroient plus riches.

Il réſulte donc de ceci, Meſſieurs, qu'on ne peut trop multiplier les Foires, & ſur tout dans les grandes Villes & leurs environs. Il faudroit qu'il y eût des Foires ou Marchés tous les mois, où l'on vendit toute eſpece d'animaux de labour ; alors chacun trouveroit à vendre & à acheter à ſa proximité. Mais on me dira peut être qu'il y a des Foires par-tout & qu'on n'y voit pas de marchandiſes, & que mon intention eſt donc de forcer à aller vendre & acheter à la Foire excluſivement ; je puis aſſurer que ce n'eſt point mon avis. Liberté pleine & entiere, c'eſt le ſouhait que je ferai toute ma vie : menera à la Foire qui voudra, & en ramenera ſes beſtiaux, s'il n'eſt pas content du prix qu'on lui aura offert. Mais, dira-t-on, ſi celui qui a conduit ſes bêtes à la Foire ne vend pas, il aura payé l'entrée & on ne la lui rendra pas. Je réponds à cela que nous ne voyons de Foires que dans des Villages ou dans quelques petites Villes où il ne ſe perçoit pas de droits. On peut ſe diſpenſer de les établir dans les endroits où l'on paye entrée ; il ſuffiroit pour la commodité de les placer à une lieu ou deux de la Ville.

## LETTRE

*De M. Sarcey de Sutieres, ſur les défrichemens des Communes.*

Il eſt étonnant, Meſſieurs, que les défrichemens des Communes, Landes & Marais ſoient encore une choſe problématique. Le

Solitaire de Touraine s'eſt élevé contre le ſyſtême du Solitaire de Paris, & ce dernier a paru déſarmé par tous les Mémoires qu'on a donnés contre ſon opinion.

Ce n'eſt ſûrement que faute d'explications & de diſtinctions que le Solitaire de Paris a ſemblé être d'un avis contraire à celui de ſes Adverſaires ; car il faudroit ſuppoſer qu'il voulût ſe refuſer à l'évidence. Il auroit donc été néceſſaire qu'il eût établi d'abord ces deux propoſitions : *Doit-on défricher les Communes qui produiſent de bons herbages, pour les mettre en autre culture, ou ne doit on défricher que celles qui ne portent que des genéts, des genievres, des vignons, des bruyeres, des fougéres & quelques mauvaiſes Plantes ?*

Il auroit pu ſoutenir hardiment qu'il faut conſerver les Communes de la premiere eſpece, & certainement perſonne ne l'auroit contredit. A l'égard des ſecondes, il auroit été de l'avis de ceux qui demandent les défrichemens de ces ſortes de Communes, & je ne doute point que ce ne ſoit ſa véritable façon de penſer. Détruiſons ce qui eſt inutile, j'oſe même dire, nuiſible, & conſervons ce qui eſt bon. On a trop bien démontré le déſavantage de ces mauvaiſes Communes, pour que je m'étende ſur ce ſujet ; j'ajouterai ſeulement que toutes les terres en friches font un tort conſidérable, non-ſeulement au Propriétaire, mais encore à ſes voiſins, je dis plus, à l'Etat. Outre que ces terres incultes ſont ordinairement le repaire de tous les animaux deſtructeurs, & le magaſin, pour ainſi dire, de toutes ſortes de mauvaiſes graines, elles privent encore la Nation d'une quantité immenſe de toutes ſortes de denrées qu'elles pourroient produire, ſi elles étoient cultivées, & empêchent la multiplication des beſtiaux, dont nous tirons de ſi grands profits à tous égards. Tout bon Citoyen doit donc s'empreſſer à défricher les terres qui lui appartiennent, & à les mettre en valeur. Je vous ferai part inceſſamment, Meſſieurs, des défrichemens que j'ai faits cet hyver dans les dépendances du château d'Anel en Picardie, & des productions que le Propriétaire en retirera cette année.

## ANNONCE DE LIVRES.

*Voyages dans le Levant dans les années 1749, 50, 51 & 52, contenant des obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle, la Médecine, l'Agriculture & le Commerce, & particuliérement ſur l'Hiſtoire Naturelle.* Par M. Frideric Haſſelquiſt, Docteur en Médecine, Membre des Sociétés Royales d'Upſal, de Stockholm. Publiés par ordre du Roi de Suede par Charles Linné ; traduits de l'Allemand. A Paris, chez Delalain & Saugrain, 1769, 2 vol. in 12.

La premiere partie de cet Ouvrage intéreſſant contient le détail de tout ce que l'Auteur a trouvé de plus remarquable dans les lieux qu'il a parcourus : ces endroits ſont, Smyrne, la Magnéſie, Alexandrie, le Caire, Damiette, Jéruſalem, Bethléem & Chypre. La ſeconde partie eſt particulierement deſtinée à l'Hiſtoire Naturelle, à la Botanique & au regne animal.

Comme la Magiſtrature tient eſſentiellement à l'ordre public, de même que la connoiſſance du droit des gens, nous croyons obliger nos Lecteurs en leur annonçant le *Traité des Violences publiques & particulieres, par M. Maximilien Murena*, auquel on a joint une Diſſertation *ſur les Devoirs des Juges*, du même Auteur. Traduction de l'Italien, par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne, 1 vol. in-12. Chez Delalain, Libraire à Paris, rue S. Jacques.

Le Traducteur a jugé à propos de faire imprimer le texte Italien vis-à vis de ſa traduction. Cet Ouvrage réunit par-là le double avantage de préſenter les choſes les plus intéreſſantes, & d'offrir à ceux qui apprennent ou qui aiment la Langue Italienne, les moyens de s'y perfectionner. Cette traduction ne dément point celle du Traité des Vertus & des Récompenſes, 1 vol. in-12 ; des Conſeils d'une Mere à ſon Fils, 1 vol. in-12, & de l'Eſſai ſur la Peinture, 1 vol. in-12, que M. Pingeron nous a donnés dans le cours de l'année derniere.

*The Newfoundland Pilot, containing a collection of directions for ſailing round the whole Iſland includind the ſtraits of Belle-Iſle, and part of the Coaſt of Labradore ; founded on actuel ſurveys taken by the ſurveyors that have been employed by the Admiralty and other Officers in The King's ſervice. Printed for Thomas Jefferis, at Charring Croſſ.*

Le Pilote Terreneuvier, contenant une

ſuite de cartes & d'inſtructions pour naviguer ſûrement autour de l'Iſle de Terre-Neuve, dans le détroit de Belle Iſle & une partie de la Côte de Labrador ; le tout d'après les obſervations de pluſieurs Officiers attachés au ſervice de Sa Majeſté Britannique, qui ont été employés par l'Amirauté. A Londres, chez Thomas Jefferis, à Charing Croſſ.

*ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mars 1769, dans les* GE'NE'RALITE'S *de*

| AIX. | | | | BORDEAUX. | | | | LIMOGES. | | | | MOULINS. | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lieux des Marchés. | Prix | | | Lieux des Marchés. | Prix. | | | Lieux des Marchés. | Prix. | | | Lieux des Marchés. | Prix. | | |
| | l. | ſ. | d. | | | | | | l. | ſ. | d. | | | | |
| Aix. | 35 | 10 | 7 | Agen. | 25 | 14 | | Angoulême. | 17 | 8 | | Aubuſſon. | 21 | | |
| | | | | Bazas. | 29 | 7 | | | | | | Château-Chi. | 24* | | |
| Arles. | 30 | 16 | 5 | Bergerac. | 25 | 6 | | | | | | Decize. | 21 | | |
| | | | | Blaye. | 23 | 1 | | | | | | Evaux. | 17 | 5 | 2 |
| Digne. | 28 | 6 | 8 | BORDEAUX. | 29* | 10 | 6 | Bourganeuf. | | | | Gannat. | 20 | | |
| | | | | Caſtel Jaloux. | 24 | 16 | | | | | | Gueret. | 21 | | |
| Draguignan. | 33 | 4 | 7 | Condom. | 24 | | | | | | | Montluçon. | 18 | 8 | |
| | | | | La Réolle. | 27 | 15 | | Brive. | 20* | 17 | 4 | Montmarault. | 16* | 16 | |
| Graſſe. | 33 | 10 | 8 | Libourne. | 28 | | | | | | | MOULINS. | 21 | 12 | |
| | | | | Marmande. | 27 | 9 | | | | | | Nevers. | 21 | 12 | |
| Marſeille. | 38* | 8 | | Monſſauquin. | 23 | 16 | | | | | | S. Pierre le M. | 18 | | |
| | | | | Nerac. | 25 | 13 | | LIMOGES. | 17 | 8 | | St. Pourçain. | 21 | 12 | |
| Pertuis. | 35 | 8 | 4 | Nontron. | 20* | 11 | | | | | | | | | |
| | | | | Perigueux. | 22 | 18 | | | | | | | | | |
| Siſteron. | 26* | 5 | | Ste. Foy. | 24 | | | | | | | | | | |
| | | | | Sarlat. | 21 | 5 | | | | | | | | | |
| | | | | Villeneuve. | 27 | 1 | | Tulle. | 16* | 12 | 6 | | | | |
| PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | |
| From. le ſep. | 32 | 13 | 9 | From. le ſep. | 25 | 6 | | From. le ſep. | 17 | 11 | 6 | From. le ſep. | 20 | 3 | 9 |
| Pain la liv. | | 3 | 5 | Pain la liv. | | 2 | 11 | Pain la liv. | | 2 | 2 | Pain la liv. | | 2 | 8 |
| Avoine le ſ. | 13 | 5 | 6 | Avoine le ſ. | 10 | 8 | 9 | Avoine le ſ. | 6 | 18 | 2 | Avoine le ſ. | 4 | 19 | 4 |
| Foin le q. | 4 | 6 | 11 | Foin le q. | 3 | 9 | | Foin le q. | 2 | 10 | | Foin le q. | 2 | 3 | 10 |
| Paille le q. | 2 | 11 | | Paille le q. | 1 | 8 | | Paille le q. | 1 | 2 | | Paille le q. | | 13 | 10 |

GRAINS ET FARINES A PARIS.

*Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 8 juſqu'au Mercredi 12 Avril 1769.*

Il eſt arrivé à la Halle 22 muids 3 ſept. de froment, 3 muids 6 ſeptiers de méteil, 16 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 372 muids 10 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 139 muids de froment, 27 muids 6 ſeptiers de ſeigle, & 665 muids 2 ſeptiers de farines, ce qui a fait 161 muids 3 ſept. de froment, 3 muids 6 ſeptiers de méteil, 43 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 1038 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 15 muids de froment ; il reſtoit du marché précédent 123 muids, ce qui a fait 138 muids.

Le Mercredi 12 Avril, il ſe trouvoit en

totalité dans Paris, 1384 muids 8 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & tarines. Il y en a eu de vendu 521 muids 11 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 862 muids 9 ſept.

Le froment a été vendu à la Halle de 25 à 30 ℔ 10 ß; le méteil, 23 ℔; le ſeigle, de 17 ℔ 10 ß à 19 ℔ 5 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 30 ℔ 15 ß *le ſept.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 1 ℔ 14 ß 3 ₰ à 2 ℔ 13 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 16 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ la *livre;* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; id. de Paris, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis clair, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß; pain bis de Paris, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰.

## CORPS COMPLET

*D'Agriculture, de Commerce, des Arts & Metiers de France, dédié au Roi.*

### PROGRAME.

Sans l'Agriculture point d'Arts, point de Commerce, & ſans le Commerce point d'Emulation, point d'Induſtrie.

En effet, c'eſt par le Commerce que ſe fait la vente ou l'échange des productions naturelles & artificielles d'un pays, & c'eſt la ſource de l'aiſance du Cultivateur & du Fabricant. La jouiſſance libre & aſſurée de cette aiſance leur inſpire de l'activité ou ce deſir de multiplier & de perfectionner leurs jouiſſances, & de-là émanent la population & la proſpérité des Etats.

Mais autant il eſt agréable à tous les ordres de la ſociété de jouir librement & ſûrement des fruits de leurs travaux, autant il eſt intéreſſant à ceux qui profeſſent des Arts utiles, d'avoir continuellement ſous les yeux le code de leurs devoirs & les préceptes de leur profeſſion.

Combien d'Artiſans n'ont d'autres régles pour ſe conduire qu'une *routine* aveugle, que ni la raiſon, ni leur propre intérêt ne peuvent leur faire abandonner. Il ſuit de-là, que les progrès dans les Arts ſont nuls, que les productions naturelles perdent de leurs qualités, & que celles artificielles reſtent dans l'imperfection.

L'ignorance & l'obſtination dans une pratique ancienne & vicieuſe, nuiſent donc autant à la perfection des Arts que la miſere; ces vérités ſont trop univerſellement ſenties, pour en accumuler des preuves. La ſageſſe du Gouvernement actuel, s'occupe ſérieuſement des moyens d'ôter la derniere entrave aux progrès de ces Arts, & c'eſt à des Citoyens inſtruits, à tenter d'extirper les autres ennemis qui retardent leur marche.

Dans cette vue, une Société laborieuſe s'eſt appliquée à la recherche des principes fondamentaux de tous les Arts; elle s'eſt propoſée d'en former un *Corps d'ouvrage* utile à tous les Artiſans, & intéreſſant pour ceux qui veulent ſuivre les progrès des connoiſſances humaines.

A meſure que l'étude, l'expérience & l'application découvriront encore de nouvelles ſources d'abondance, de nouvelles branches d'induſtrie, on ne manquera pas de recueillir les procédés qu'elles ont exigés, & d'indiquer les moyens d'en tirer le meilleur parti poſſible; enfin ce Corps d'ouvrage ſera le *Rudiment* de tous les Artiſans & les faſtes de l'induſtrie humaine.

Cet Ouvrage, qui eſt commencé, eſt d'un ſtyle, il eſt vrai, au deſſus de la portée du commun des Artiſans; mais au moyen des explications qu'on a eu ſoin d'y placer en notes, il eſt facile à toute perſonne, zélée pour le bien public, telles que *Seigneur, Curé* & autres, de traduire les méthodes qu'ils reconnoîtront applicables à la nature du ſol, à l'eſpece d'une fabrique, dans l'idiôme, vulgaire & uſité chez eux, d'en compoſer des *Manuels* clairs & précis, pour les donner à lire & à apprendre aux jeunes Cultivateurs & Artiſans.

On eſt dans cet uſage en Angleterre, & il en réſulte le plus grand bien (*a*).

---

(a) *On a dépoſé dans différentes Paroiſſes de la* Grande-Bretagne, *le* Corps Complet d'Agriculture.

*Cet Ouvrage, qui eſt enchaîné dans le lieu principal de la Communauté, eſt communiqué à tout Cultivateur à l'occaſion; il ſeroit à ſouhaiter qu'il y en eût un ſemblable dans chaque Paroiſſe du Royaume de France.*

*Il eſt auſſi des Manufactures en Angleterre, qui ont un Recueil imprimé des pratiques des Fabrications, & le Conducteur des travaux y a ſouvent recours.*

*Diviſion de l'Ouvrage.*

Le *Corps Complet d'Agriculture, de Commerce, des Arts & Métiers de France*, eſt diviſé en quatre parties ſéparées, avec toutes les Figures néceſſaires pour l'intelligence de l'Ouvrage.

La premiere traite de l'*Agriculture*,
La ſeconde du *Commerce*;
La troiſième des *Arts* & *Métiers*,
Et la quatrième contient l'Extrait de tout ce que les Sociétés d'Agriculture, de Commerce & des Arts, & des Particuliers, publient ſucceſſivement dans chaque Pays.

Ces parties ſont diviſées & ſubdiviſées, & l'on en trouve le Tableau chez le Libraire ci-après.

Il a été publié déja pluſieurs Volumes de cet Ouvrage, d'un *format* in-8°.

SÇAVOIR:

2 Vol. d'Agriculture,
1 Vol. du Commerce,
1 Vol. des Arts & Métiers,
2 Vol. du Corps général d'obſervations.

Total 6 Volumes.

On a diſtribué les 6 premiers Volumes brochés, avec les Planches, ſur le pied de 3 liv. chacun. . . . . Total 18 liv.

Mais la Société, qui a entrepris l'Ouvrage en queſtion, charmée d'en gratifier les Chefs des Paroiſſes & les Particuliers qui ſont reſtés en demeure de s'en pourvoir, a cru devoir leur en faciliter l'achat; elle offre en conſéquence de donner les 6 Volumes, non brochés ni reliés, avec les planches gravées en taille-douce, au prix de 12 liv. à commencer de Février 1769, juſqu'à la fin du mois d'Août prochain, paſſé lequel temps les 6 Volumes ſeront du prix de 18 liv.

On s'adreſſera pour la diſtribution, à *Deſpilly*, Libraire à Paris, rue S. Jacques, à la Croix d'or.

*On prie les Perſonnes de Province, qui en deſireront, de vouloir bien affranchir leurs Lettres de demande, ainſi que le port de l'argent.*

# COMMERCE.

## COURS DES CHANGES

A

| PARIS. 22 Avril 1769. | | MADRID. le 10 Avril. | |
|---|---|---|---|
| Amſterdam, | 54 ¼ | Paris, | 15 6 7 |
| Lond. | 32 ½ | Amſt. | 95 ¾ 96 |
| Hambourg, | 181 | Lond. | 40 ⅛ ¼ |
| Madrid, | 14 18 6 | **CADIX. le 4 Avril.** | |
| Cadix, | 14 17 | Paris, | 76 ½ |
| Livourne, | 96 | Amſterd. | 95 ½ |
| Lyon, | 5 8e p. | Londres, | 40 3 8 ½ |
| | | Madrid. | ½ perte. |

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 22 Avril 1769.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 715 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 704 | 706 | marc. |
| Du Perou à . . . | 698 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 713 | | marc. |
| Ducats à . . . . | 97 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. 31 | | | |
| 32 à . . . . . | 99 | | marc. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | marc. |
| L'argent à 11 d. | | | |
| 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 | | | |
| gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piaſtres, . . . . | 48 | 12 6 | marc. |

DE LA ROCHELLE, *le 13 Avril 1769.*

*Prix courants de quelques marchandiſes.*

Froment, de 220 à 225 ℔; orge, de 130 à 132 ℔.

Eau de vie de la Rochelle, 112 ℔; eau-de-vie d'Oleron, de 90 à 95 ℔; dito de l'Iſle de Ré, 125 ℔; d°. de Coignac, 140 ℔.

Sucre brut, de 24 à 30 ℔; ſucre blanc, troiſième ſorte, de 44 à 45 ℔; café de Saint Domingue, de 16 ß 6 d. à 18 ß; indigo cuivré, de 5 ℔ 15 ß à 6 ℔; rocou, 1 ℔ 4 ß; coton de S. Domingue, de 105 à 110 ℔; ſyrop, 15 ℔.

## PROBLÊME ÉCONOMIQUE.

Ceux qui ont demeuré ſur les Ports de mer, ou à portée des rivieres, ont dû remarquer que les malheureux Pêcheurs paſſoient preſque la plus grande partie de leur vie à faire des filets; s'ils ne prenoient pas ce ſoin, ils ſeroient dans la dure néceſſité de les payer très-cher. Ne ſeroit-il pas poſſible d'imaginer une eſpece de métier dans les principes du *métier à bas*, ce chef-d'œuvre de méchanique, pour faire en même temps une rangée de mailles? On convient qu'il ſe préſente de grandes difficultés; mais n'y en avoit il pas de plus fortes pour parvenir à faire les bas avec célérité? La ſolution du problême qu'on propoſe intéreſſe les malheureux, & ſemble inviter d'une maniere plus preſſante que tout autre ſujet, ſouvent futile, ou de pure curioſité. Comme l'envie de faire le bien eſt le ſeul motif des recherches des vrais Citoyens qui abhorrent les *Secretiſtes* & les gens à projets, on préſume que dans le cas où l'on trouveroit la machine qu'on demande, l'Inventeur ne tarderoit pas à la manifeſter. L'uſage des filets pourroit alors s'étendre à couvrir des arbres à fruit, ſur-tout des treilles ou eſpaliers, pour les garantir des oiſeaux. Leur cherté, ou la longueur de leur fabrication, en ont ſûrement empêché l'uſage.

## *FINANCES.*

*Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.*

| PAYEURS. *MM.* | Parties. | Lettres. | Proc. p^t. Avril 1769. |
|---|---|---|---|
| Fauveau, | 7^e. | J. | 28 |
| Guidy, | 34^e. | J. | 28 |
| Patu, | 56^e. | M. | 28 |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1769.* | *Jeudi 20.* | *Vendredi 21.* | *Samedi 22.* |
|---|---|---|---|
| Ac. des Indes. | 1065 | 1067 ½ | 1067 ½ 70 |
| Emp. de la Com. | | | 292 |
| Prom. à 5 p ⅔. | | | 26 |
| Prom. à 4 p ⅔. | 48 ½ | 48 | 48 ½ |
| Ac. des Fermes. | 817 ½ | 820 | 825 |
| 2ſ. p. l. du Dix. | 8 | 8 ½ | 8 ½ |
| 3e. Loterie. | 1 ½ | 1 ½ | 1 ½ |
| Annuités. | 292 | 292 | 292 |
| Coup. d'An. | 58 | 58 | 58 |
| Emp. de 50 mil. | 48 | 48 | 48 |
| Emp. de 30 mil. | 49 | 48 ½ | 48 ½ |
| Loi. 1759. | 50 | 50 | 50 |
| Canada. | 51 ½ | 50 ½ | 50 |
| 4e. L. Epoques. | 15 ½ 12^e 20 ½ | 15 | 15 |
| Nouette. | | 47 ½ | 47 |
| Ac. de la caiſſe. | | 995 | 1000 |
| tirage de la C. | 2^e 408 | 408 | 3^e 366 |
| 2e Lot. Comp. | 303 | 303 | 303 |
| A 3 p. ⅔ ſ. l. cuirs | 45 ½ | | |
| A 3 p. ⅔ ſ. l. Poſt. | 55 ½ | | |
| Bretagne. | 15 | | |
| Languedoc. | 9 | | |

# SUPPLÉMENT
## *A LA GAZETTE* N°. 33.

### DE NANTES.

#### ARRIVÉE *de Navires.*

DU 4 au 14 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 2 Navires François & 3 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Septimanie* de 130 tonneaux, Capitaine *Jean Boiſſy*, venant de Marſeille à la conſignation de M. *Lincoln*, chargé de 16070 liv. de ſavon, 25 pieces d'huile d'olive, eau de vie, vin, ſafran, gomme, vitriol, ſoude, manne, ſéné, coton filé, &c.; la *Sainte Anne*, Capitaine *Jacques le Faveniec*; la *Marie Marguerite*, Capitaine *Jacques Fioch*; la *Sainte Anne*, Capitaine *Benoît Calve*; la *Marie Anne*, Capitaine *Julien Mothais*; le *Saint Alexis*, Capitaine *Joſeph Orieres*; l'*Oiſeau*, Capitaine *Julien Moreau*, la *Marie Joſephe*, Capitaine *René le Maſſon*; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis le Breton*, venant de Pont l'Abbé, de la Roche-Bernard de Redon, de Saint Nazaire, de Morlaix, d'Audierne & de Beauvoir avec froment, ſeigle & orge; l'*Ange Gardien*, Capitaine *Jean Guyon*, venant d'Audierne avec huile de ſardines & ſeigle; la *Pomone*, Capitaine *Marc Rozo*, venant de l'Orient avec élixir de Stolkum; le *Don de Dieu*, Capitaine *Jean Dupuis*; le *Jaſon*, Capitaine *Jacques le Comte*; le *Saint Louis*, Capitaine *Louis Garnier*; l'*Aimable Marie*, Capitaine *Louis Pillot*; le *Bien Aimé*, Capitaine *Jean Cayeau*; l'*Aimable Louiſe*, Capitaine *Jean Charrau*; le *Trianon*, Capitaine *Mathurin Charteau*; la *Marie Eliſabeth*, Capitaine *Pierre Senet*, venans tous huit de Bordeaux chargés de vin, eau-de-vie, farines, bouchons de liege, bas de coton & de laine, peignes de buis, morues vertes, indienne, térébenthine, draps, réſine, jambons, amandes, laine, fer blanc & noir, peaux, pots d'orangers & jaſmins; le *Saint Pierre* Capitaine *Jean Ricard*, venant de Libourne chargé de vin; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Louis Daniau*, venant de Bayonne avec goudron, réſine & peaux de bœufs; le *Michel Amoureux*, Capitaine *André Pineau*; la *Jeune Pelagie*, Capitaine *Etienne Boyer*; le *Dromadaire*, Capitaine *Pierre Boyer*, venant de Marennes, d'Oleron & de l'Iſle de Ré, chargés de ſel; le *Salomon*, Capitaine *Simon Jouſſemet*, venant de l'Iſle de Ré & de Marans avec vin, froment & feves; le *Saint Pierre*, Capitaine *Jacques Moiſeau*, venant de la Rochelle avec bouteilles de verre, canevettes, peaux de bœufs, vaches & moutons; le *Cheval Marin*, Capitaine *Simon Bureau*, venant d'Oleron avec 43 muids de ſel; le *Saint Louis*, Capitaine *François Nau*, venant de Redon avec planches & mérein; le *Bordelois*, Capitaine *Jacques Mercier*, venant de Legue avec plomb en faumons, farines & peaux de maroquin; des Etrangers, la *Poſte Diligente* de 120 tonneaux, Capitaine *Michiel Maas*; le *Lamſt Luſt* de 200 tonneaux, Cap. *Jean Samneis*, venant tous deux d'Amſterdam, le premier ſur leſt, le ſecond avec bierre, fromage, fer & quincaillerie; la *Proſpérité* de 160 tonneaux, Capitaine *Adrian Steendik*, venant de Zeric-zée avec planches de ſapin.

#### DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 2 Navires François & 3 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Proſpérité*, Cap. *Baulon*, allant au Cap; le *Tigre*, Cap. *Dairaines*, allant en Guinee; des Etrangers, le *Nouveau Lewarde*, Capitaine *Aldert Sikkes*, allant à Amdam avec coton, graine de lin, indigo, café, ſucre brut & terré; le *Dauphin*, Capitaine *Job Frans Hoogerwef*, allant à Bruges avec coton, pierres a fuſils, miel, poivre, mercerie, vin d'Amont & Nantois, eau-de vie, ſyrop, cacao, cendre gravelée, madriers d'Acajou, ſucre brut & terré; la *Providence de Dieu*, Capitaine *Guillaume de Vindt*, allant à Marſeille avec peaux de veaux corroyées & bariques vuides.

### DE LA ROCHELLE.

#### EXPORTATION.

Il eſt ſorti du Port de cette Ville dans le courant du mois de Mars 1769, pour les Pays Etrangers, 19090 liv. d'indigo, 230000 livres de ſucre brut, 26261 liv. de ſucre terré, 45269 liv. de ſucre en pains, 8128 liv. de café, 1739 liv. de rocou, 2172 peaux de cerfs & de chevreuils, 751 peaux d'ours & ourſons, 5029 liv. de pelleteries communes, 1012 livres de ſyrop, 7192 liv. de coton & 34045 veltes d'eau-de-vie.

#### ARRIVE'E *de Navire.*

Le Navire le *Patriote*, Capitaine *Eſnard*, eſt

entré dans le Port de la Rochelle au commencement d'Avril, venant de la Louisiane chargé de 28500 liv. de bois de Campêche, 10 barils de brai, 3 bariques 3 quarts d'indigo, 13 paquets de pelleteries.

## DE MARSEILLE.

### ARRIVÉE *de Navires.*

Du 2 au 9 Avril 1769, il est entré dans ce Port 34 Bâtimens François & 5 Etrangers; des premiers 4 venoient des Colonies; sçavoir, le *Zele*, Capitaine *Pierre-Antoine Icard* de Marseille, parti de la Guadeloupe; la *Marie*, Capitaine *Gilles-François Faugere* de Bordeaux, parti de la Martinique; la *Singuliere*, Capitaine *Joseph Paris* de Marseille, parti du Port au Prince; l'*Hector*, Capitaine *Jean Marcel Boyer* de la Ciotat, commandant à la place du Capitaine *Louis Bremond* mort à Cayenne, parti de la Cayenne chargé comme les précédens de marchandises du cru des endroits d'où ils venoient tous les quatre; les 35 autres Bâtimens étoient partis de Londres, de Roterdam, de Dunkerque, de S. Valeri, de Dieppe, de Honfleur, de Nantes, de Breſt, de Bordeaux, du Ferol, de Larache, de Bonne, de Sainte Croix en Barbarie, de Salonique, de Negrepont, de Mahon, de Portofarino, de Luan, de Carthagene, de San Lucar, d'Almazaron, de Veniſe, de Trieſte, d'Aigues mortes, d'Arles & de Toulon, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, mercerie, drogneric, quincaillerie, &c. mais parmi ces differens Navires, la *Roſalie*, Capit. *Louis Maunier* de Marſeille, venant de Larache; la *Notre-Dame du Rozaire*, Capitaine *Michel Belluzi* Venitien, venant de Trieſte; l'*Union*, Capit. *Etienne Nicolas* de Martigues, venant de Negrepont; le *Saint Antoine*; Capitaine *Nicolas Bachelier* de Dunkerque, venant de ce même Port chargé avec les trois autres de 3445 charges de froment, 350 ſacs de légumes & d'une petite quantité d'autres marchandiſes.

### DÉPART *de Navire.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 48 Bâtimens François & 12 Etrangers; des premiers, le Navire le *Martinicain*, Capitaine *Pierre-Policarpe Giraud* de Marſeille, alloit au Cap; les autres alloient à Menton, à Toulon, à Arles, à Hyeres, à Canne, à Agde, à Saint Tropès, à Saint Chamas, à Nice, à Port-Maurice, à Oneille, à Genes, en Corſe, à Bormes, à Livourne, à Naples, à Meſſine, à Barcelonne, à Valence, au Levant, en Syrie, à Salonique, à Salé, à Nantes, à Saint Malo, à Dunkerque & à Dantzick, chargés de diverſes marchandiſes.

### IMPORTATION EN GRAINS.

*Etat des grains qui ſont arrivés à Marſeille pendant le mois de Février* 1769, *venant de différens Ports Etrangers ou du Royaume*; ſçavoir:

De *Nice*, 3582 quintaux 50 livres de froment; d'*Italie*, 15012 quintaux 50 livres dito; de *Naples*, 10750 quintaux dito; du *Levant*, 14500 quintaux dito; de *Nice*, 1243 quintaux dito, & 825 quintaux de ſeigle.

### DE TARASCON.

*Etat des grains qui ſont arrivés à Taraſcon pendant le mois de Février*; ſçavoir:

De *Lyon*, 2272 charges de froment, 1472 charges d'avoine, 318 charges de légumes; de *Roquemaure*, 215 charges de légumes.

### NAVIRES EN ARMEMENT.

### DE NANTES, *le* 14 *Avril* 1769.

Les Navires François l'*Apollon* de 400 tonneaux, Cap. *Moſneron*, Armat. MM. *Moſneron & fils*; le *Pompée* de 150 tonneaux, Capitaine *Valenſtein*, Armateur M. *Portier*; la *Fidélité* de 120 tonneaux, Capitaine *Chauviteau*, Armateurs MM. *Larralde & Pimparey*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Cap, les deux autres pour la Guinée.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 3 Navires Etrangers; ſçavoir, le *Thomas & Iſaac* de 150 tonneaux, Capitaine *Gerrit Tuskes Swart*. Interprète le ſieur *Boudet*, pour Hambourg; la *Maria Eſther* de 100 tonneaux, Capitaine *Ary Leenders Fouſſer*, Interprète le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Roterdam; la *Jeune Marthe* de 110 tonneaux, Capitaine *Romke Poppes*, Interprète le ſieur *Van Neunen*, pour Amſterdam.

*A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere*, 1769.

A PARIS, chez KNAPEN & DELAGUETTE, Imprimeur-Libraires, Pont S. Michel, 1769.

# GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 2 Mai.


## AGRICULTURE.

### LETTRE

*De M. Lemarié, Vicaire de Mericourt, près la Rocheguyon, concernant ſon Mémoire ſur la culture des pommes de terre, & la compoſition du pain économique, &c. à M. l'Abbé le F...*

MONSIEUR,

JE vous envoie enfin le Mémoire que j'ai écrit ſur les pommes de terre & ſur le pain économique. Je vous laiſſe le maître d'en faire ce que vous jugerez à propos. Si la piece vaut la peine d'être imprimée, qu'elle le ſoit, j'y conſens; ſi elle ne le mérite pas, qu'elle reſte dans l'oubli, je m'en conſole; c'eſt peut-être l'anonyme qui me conviendroit davantage. N'eſt-ce point une témérité à un pauvre Vicaire de Campagne de vouloir faire figure dans la République des Lettres? Jugez-en ſans partialité. Pour moi, je penſe que ſi cet eſſai de ma plume peut être ſouffert, ce n'eſt que parce qu'il traite d'un objet d'utilité premiere. La Société d'Agriculture, établie à Rouen, a fait imprimer un Mémoire ſur les pommes de terre & ſur le pain économique, meilleur que celui-ci, mais un peu différent. Les curieux l'ont acheté & lu; quelques-uns ont déja fait uſage de la méthode qu'il enſeigne: il y a tout lieu d'eſperer qu'avec le temps elle ſera ſuivie par toute la France, & il eſt à ſouhaiter pour l'utilité publique qu'elle le ſoit promptement. On ſe flatte que l'Auteur du premier Mémoire pardonnera les changemens qu'on s'eſt permis ici; on ne contredit point ſes expériences, on en fait d'autres qui ont réuſſi, & on les donne pour ce qu'elles ſont, en avouant que c'eſt à lui à qui on en eſt redevable. J'ai l'honneur d'être, &c.

### PAIN ÉCONOMIQUE.

Ce pain, compoſé de farine & de pommes de terre, a plus ou moins de qualité, ſuivant la quantité & la bonté de la farine qu'on y fait entrer. Il en faut au moins un tiers pour le rendre mangeable. Celui qu'on fait avec des pommes ſeules n'eſt pas bon; mais ſi on y met autant ou un peu plus de farine que de pommes, il eſt agréable au goût, ſain, nourriſſant & de facile digeſtion. Toutes ſortes de tempérammens s'en accommodent. Les perſonnes robuſtes s'en trouvent bien, & celles qui ſont délicates n'en ſont point incommodées, comme elles le ſeroient en mangeant du pain de ſeigle & d'orge. Il ſe conſerve plus frais que d'autre, & trempe bien dans la ſoupe. La farine de méteil, celle de ſeigle ou d'orge peuvent entrer dans la compoſition du pain économique.

Pour employer les pommes, on les fait cuire dans l'eau; (elles le ſont lorſqu'elles s'ouvrent d'elles mêmes, & que la peau ſe leve facilement) on les pele, & on les écraſe ſur une table avec un rouleau de bois, qu'on paſſe fortement deſſus à différentes



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

repriſes ; en ſorte qu'il n'en reſte point de morceaux ſans être écraſés. Elles s'accommodent mieux pendant qu'elles ſont chaudes. Cette opération ſe fait le jour ou la veille qu'on veut cuire le pain.

On peut ſe diſpenſer de peler les pommes ; le pain n'en a pas beaucoup moins de qualité. On peut auſſi ne les point faire cuire ; mais comme il faut les raper, pour les réduire en bouillie, quand elles ſont crues, & que cela demande plus de travail & de temps, il vaut mieux s'en tenir à la premiere façon. Au reſte les pommes crues & celles qui ſont cuites, ſoit dans l'eau, ſoit au four ou ſous la cendre, donnent un pain de même goût & de même qualité ; il n'y a point de différence non-plus pour la quantité.

Le levain ſe fait avec la farine ſeule. Lorſqu'il eſt au degré qu'il faut, on délaye ſéparément les pommes avec autant d'eau bouillante qu'il eſt néceſſaire pour leur donner la conſiſtance de pâte, après qu'on les aura mêlées avec le levain & la farine qu'on y doit ajouter. On pêtrit le tout enſemble le plus promptement qu'il eſt poſſible, & on a ſoin de tenir la pâte chaudement, pour la faire lever.

On ſe ſert d'eau bouillante, autrement elle n'échaufferoit pas ſuffiſamment la pâte, parce qu'il n'y en entre pas plus que s'il n'y avoit point de pommes. C'eſt dans celles-ci qu'il faut la mettre, & non dans la farine, afin de ne la pas brûler. Juſqu'à ce qu'on ait l'uſage de cette compoſition, on fera bien de réſerver de la farine, pour raffermir la pâte en cas de beſoin. Il n'y a rien de particulier pour le degré de chaleur du four ; c'eſt la même choſe que pour d'autre pain, ſi ce n'eſt qu'il faut avoir l'attention de rabattre un peu davantage l'ardent du four, pour empêcher le pain économique de prendre trop de couleur : on ne riſque rien de lui donner une bonne cuiſſon ; il eſt meilleur quand il eſt bien cuit.

La pâte qu'on réſerve pour le levain fermente auſſi bien que ſi elle étoit de farine pure.

Poids pour poids, les pommes de terre donnent moins de pain que la farine, parce qu'elles portent leur eau avec elles. On compte qu'il faut vingt-une livres de pommes pour fournir l'équivalent de douze livres de farine.

Il eſt facile de voir à quoi monte l'épargne qui réſulte de cette compoſition. La pomme de terre produit au moins ſeize fois davantage que le froment ; ainſi en la cultivant ſoi-même, elle revient au plus à la ſeizième partie du prix de ce dernier ; c'eſt-à-dire, que ſi la livre de farine de froment vaut 4 ſols, celle de pommes eſt de 3 den. Suivant cette ſuppoſition, le pain de vingt-quatre livres de farine coûtera 4 liv. 16 ſols, & la même quantité provenant de douze livres de farine & vingt-une livres de pommes, ne reviendra qu'à 2 liv. 13 ſ. 3 den. ce qui fait une différence de 2 livres 2 ſols 9 den.

L'épargne augmente ou diminue à proportion de la quantité de pommes qui entrent dans le pain économique. Les Pauvres trouveront un double avantage à faire uſage de ce pain ; il eſt meilleur que celui qu'ils mangent d'ordinaire, & il coûte bien moins cher, lors même qu'on ſe ſert de farine de froment pour le faire.

### *Maniere de préparer le riz avec des pommes de terre.*

Comme la ſubſiſtance des Pauvres fait le principal objet de ce Mémoire, & qu'il y a des perſonnes charitables qui leur font diſtribuer du riz, on a cru devoir rendre public un eſſai qu'on a fait pour le préparer avec des pommes de terre, & qui a eu le ſuccès qu'on en attendoit. Par ce moyen, on multiplie les ſecours ſans preſque augmenter la dépenſe.

Sur une livre de riz, mettez quatre ou cinq livres de pommes de terre, une livre de pain, environ deux onces de ſel, quatre pintes d'eau, meſure de Saint-Denis, & trois demi-ſeptiers de lait.

Faites crever le riz dans deux pintes d'eau, à meſure qu'il s'épaiſſit, mettez-y par intervalle de l'eau chaude juſqu'à ce qu'il en ſoit entré la quantité ci-deſſus. Remuez le toujours, afin qu'il ne s'attache pas au fond du vaſe ; & lorſqu'il eſt cuit, verſez-y le lait avec le ſel, le pain & les pommes. Faites bouillir le tout un inſtant ; ôtez-le de deſſus le feu & continuez de le remuer pendant un demi quart d'heure. Il faut environ trois heures pour l'apprêter. Avant de mettre les pommes dans le riz, on les fait cuire

dans l'eau ; on les pele & on les écraſe ; comme pour le pain économique.

On coupe le pain en ſoupes très-minces. Le blanc eſt le meilleur ; mais à ſon défaut, le bis peut paſſer.

On trouve dix portions de deux cuillerées chacune par livre de riz préparé ſelon cette méthode. On pourroit même en faire davantage, en ajoutant une plus grande quantité de pommes : il n'y a aucun inconvénient à prendre ce parti, parce que le goût qu'elles communiquent au riz n'eſt point déſagréable, & qu'elles font par elles-mêmes une fort bonne nourriture, comme l'ont éprouvé quelques familles, qui, faute d'autres alimens, n'ont preſque ſubſiſté cet hyver, & le précédent, que de pommes de terre cuites ſous la cendre, & qui ſe portent auſſi-bien que ceux qui n'ont point été réduits à cette extrêmité.

*Maniere de faire venir des pommes de terre.*

Les pommes de terre peuvent être d'un grand ſecours ; on en mange apprêtées de différentes façons, on en nourrit pluſieurs eſpeces d'animaux & volailles, & l'on a trouvé depuis quelque temps le moyen d'en faire du pain, en y mêlant de la farine.

Ces avantages ont engagé à donner quelques attentions à la culture de cette plante. La méthode que je vais propoſer eſt ſuivie dans les environs de la Rocheguyon, dont le ſol eſt en général ſablonneux & léger.

On donne à la terre deux ou trois labours ; le premier avant l'hyver, le ſecond au mois de Mars, le troiſième dans le temps de la plantation, qui eſt vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai. Si l'on ne donne que deux labours, le dernier ſe fait lorſqu'on veut planter.

Pour avoir une bonne récolte, il faut bien fumer le champ où l'on veut mettre les pommes ; au défaut de fumier ordinaire, on peut ſe ſervir de gazon, qu'on prend ſur le bord des rivieres ou dans les endroits marécageux. Cette ſorte d'engrais convient ſur-tout dans les ſables. La cendre qui a ſervi à la leſſive du linge fait auſſi un bon effet dans les terres fortes. Si l'on pouvoit mettre la cendre ſous un tas de fumier, ou l'arroſer d'eau de baſſe-cour, elle en ſeroit meilleure.

Il n'eſt pas néceſſaire de choiſir les plus belles pommes pour planter ; les petites, qui ſont à peu près comme des noix, produiſent autant que les groſſes. En coupant celles-ci par quartiers, où il reſte trois ou quatre yeux, chaque morceau rapporte comme ſi c'étoit une pomme entiere.

On les plante une à une à 12 ou 15 pouces de diſtance en tous ſens, & à 3 doigts de profondeur ; le mieux eſt de faire des rigoles profondes de 3 ou 4 pouces, de mettre les pommes au fond, & par-deſſus chacune une forte poignée de fumier bien conſommé, de mettre dans la premiere rigole la moitié de la terre qui ſort de la ſeconde, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce que le champ ſoit entierement planté.

Lorſque les pommes ſont pouſſées d'un demi-pied, on leur donne un léger labour, qui remplit les rigoles ; & quand elles ont 9 ou 10 pouces, on amaſſe autour de chaque pied un peu de terre en forme de taupiniere : c'eſt le moyen de les faire fructifier, parce qu'il ſe fait une nouvelle production dans la nouvelle terre qu'on met deſſus. D'ailleurs il eſt plus facile de les ramaſſer ; car le fruit ſe forme à l'endroit où il trouve de la graiſſe.

On ne peut dire au juſte combien il en faut de boiſſeaux pour enſemencer un arpent de terre, à cauſe de l'inégalité de leur groſſeur. Si l'on ne prend que les petites, dix boiſſeaux ſuffiſent, au lieu qu'il en faut plus de douze, en les plantant indiſtinctement telles qu'elles ſe rencontrent ſous la main ; car, quoiqu'on coupe les groſſes, elles ne fourniſſent pas tant, à beaucoup près.

La récolte s'en fait en Octobre & Novembre, avant les fortes gelées, dont il faut les garantir pendant l'hyver, en les mettant dans des caves, ou en les couvrant bien avec de la paille.

Elles ſe conſervent naturellement juſques vers la mi-Avril ; alors les yeux renflent, & le germe ſort, à moins qu'on ne l'amortiſſe en les expoſant à l'ardeur du ſoleil, ou en les faiſant deſſécher au four, après en avoir tiré le pain ; mais il ne faut pas les laiſſer cuire, parce qu'elles ne ſe garderoient

pas, on doit les mettre enſuite dans un endroit qui ne ſoit point humide.

Celles qui ont paſſé par le four, ou qui ont été expoſées au ſoleil, ne ſont plus bonnes à planter. On dit qu'il n'en eſt pas de même de celles qui ont gelé, à moins qu'elles ne ſoient entierement conſommées. Des perſonnes, qui en ont fait l'expérience, aſſurent qu'elles produiſent auſſi-bien que d'autres : cependant ſi on en a qui ſoient ſaines, on fera bien de s'en ſervir par préférence.

Elles viennent dans toutes ſortes de terres ; mais on n'en doit pas mettre deux fois de ſuite dans le même endroit. On peut les planter ſur jacheres, ſans craindre que cela nuiſe à la production du froment ou du ſeigle qu'on y ſeme après, pourvu qu'on n'épargne pas le fumier, & qu'on ait ſoin de bien ramaſſer les pommes lors de la récolte, & d'arracher celles qui ſeroient reſtées en terre auſſi-tôt qu'elles commencent à pouſſer ; car ſi on les laiſſoit, elles étoufferoient le grain qui ſeroit auprès. Dans les vignobles, on en met ſur le vuide des provins, dans les eſpaces où il manque de ſeps, ou dans les jeunes vignes qui ne ſont point encore garnies. Elles ne font aucun tort, en obſervant de ne point trop approcher des ſeps.

*ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mars 1769, dans les* GE'NE'RALITE'S *de*

| AUCH. | | DIJON. | | LA ROCHELLE. | | SOISSONS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LIEUX des Marchés. | PRIX. | LIEUX des Marchés. | PRIX. | LIEUX des Marchés. | PRIX | LIEUX des Marchés. | PRIX. |
| | l. f. d. | | l. f. d. | | l. f. d. | | l. f. d. |
| AUCH. | 23 19 | Arnay-le-Duc. | 19 4 | Barbezieux. | 23* | Château-T. | 24 7 4 |
| Auvillars. | 20 12 6 | Avallon. | 21 | | | Chauny. | 25 14 6 |
| Beaumont. | 23 10 4 | Autun. | 21 12 | | | Clermont. | 28 8 9 |
| Fleurance. | 20* | Auxerre. | 23 12 | | | Coucy. | 26 5 |
| Girons. | 20 5 | Auxonne. | 22 10 | Cognac. | 25 | Creſpy. | 30* |
| Grenade. | | Bar-ſur Seine. | 18* 4 3 | | | Fer-en-Tard. | 25 16 |
| Lectoure. | 23 12 | Beaune. | 21 8 2 | | | Guiſe | 27 13 |
| Iſle Jourdain. | 23 19 10 | Belley. | 30* 12 | LAROCHELLE. | 28 | Ham. | 24 12 |
| Mirande. | 21 | Bourbon-Lan. | 21 | | | Hirſon. | 26 13 4 |
| Montrejau. | 22 13 5 | Bourg. | 23 19 | | | Lafere. | 20 14 |
| Muret. | 25* 8 | Châlon. | 24 2 4 | | | Laon. | 20* 12 6 |
| Nogaro. | 20 16 8 | Charolles. | 21 18 9 | Marennes. | 28* 2 | Marle. | 23 10 2 |
| Tarbe. | 24 7 6 | Châtil.ſur-Sei. | 18 4 3 | | | Noyon. | 25 13 5 |
| | | DIJON. | 22 2 8 | St. Jean d'Angely. | 24 15 | Ribemont. | 25 |
| | | Gex. | 28 13 9 | | | SOISSONS. | 25 10 |
| | | Mâcon. | 26 10 | | | Vervins. | 24 12 |
| | | Nuits. | 19 10 | | | | |
| | | Saulieu. | 20 3 8 | | | | |
| | | Semur-en-Aux. | 21 17 | | | | |
| | | Seurre. | 19 5 8 | Saintes. | 26 | | |
| PRIX COMMUNS. | | PRIX COMMUNS. | | PRIX COMMUNS. | | PRIX COMMUNS. | |
| From. le ſep. | 22 10 4 | From. le ſep. | 22 5 6 | From. le ſep. | 25 16 2 | From. le ſep. | 25 5 2 |
| Pain la liv. | 2 7 | Pain la liv. | 2 11 | Pain la liv. | 2 9 | Pain la liv. | 2 11 |
| Avoine le ſ. | 10 11 10 | Avoine le ſ. | 7 6 11 | Avoine le ſ. | 10 14 6 | Avoine le ſ. | 5 17 7 |
| Foin le q. | 2 14 1 | Foin le q. | 2 19 6 | Foin le q. | 3 15 4 | Foin le q. | 2 1 2 |
| Paille le q. | 1 5 | Paille le q | 1 6 8 | Paille le q | 2 9 | Paille le q. | 1 3 11 |